

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 23 novembre 2016

L'an deux mille seize et le vingt-trois novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 14 novembre 2016.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 14*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

**Présents : MM. VOLLE – CROZIER – TESTON – HILAIRE –
BOUNIARD – CORNET – GAUTHIER – JOLLIVET – PIQUEMAL -
BEUGNET - LEBRAT.**

**Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mme BEUGNET.
Mme GRENIER a donné procuration à Mr TESTON.
Mr EUVRARD a donné procuration à Mr BOUNIARD.**

Absents : Mr RIFFARD.

Mme CROZIER a été élue secrétaire.

Objet : Création d'un emploi dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le service scolaire.

Le Maire expose au Conseil Municipal les besoins en personnel pour les TAC dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, le remplacement d'agents communaux momentanément indisponibles à l'école maternelle, à l'accueil périscolaire ou la cantine ainsi que les besoins pour l'entretien des locaux.

.../...

Il propose de créer un poste d'Agent Scolaire d'une durée de six mois à temps non complet à compter du 1^{er} décembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la création d'un emploi en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de six mois et une rémunération au SMIC.

- Charge son Maire de procéder au recrutement de l'agent.

- Précise que l'emploi sera créé pour une durée hebdomadaire de 22 heures par semaine.

- Autorise son maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les Services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 23 novembre 2016.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 24 novembre 2016.
LE MAIRE
André VOLLE.



.../...